

## La Pêche au Sahara Occidental - 1/2

**L'Europe paye au Maroc des permis de pêcher au Sahara Occidental. Le Sahara Occidental est occupé par le Maroc, c'est la dernière colonie d'Afrique. L'accord de pêche UE Maroc est illégal, il faut l'arrêter...**

Aucun Etat au monde ne reconnaît l'occupation marocaine du Sahara Occidental. Et pourtant l'UE paye chaque année des milliers d'Euros au gouvernement du Maroc pour permettre aux navires de l'UE de pêcher dans les eaux au large du Sahara Occidental.

Ceci est tout à fait contraire à l'éthique, politiquement douteux et en violation du droit international.

L'UE doit cesser immédiatement l'octroi de toutes les licences aux navires européens pour pêcher dans les eaux du Sahara Occidental.

Aucune opération de pêche européenne ne doit plus avoir lieu au Sahara Occidental avant que le conflit soit résolu.

La campagne FishElsewhere a lieu dans 22 pays de l'UE. C'est une initiative de Western Sahara Resource Watch, <http://www.wsrw.org>

Vous pouvez lire la lettre de protestation, traduite en 13 langues en allant sur le site <http://www.fishelsewhere.eu>

Le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique

Le Sahara Occidental est occupé par le Maroc depuis 1975.

200 000 sahraouis vivent dans des campements de réfugiés dans le sud ouest algérien.

Les autres vivent sous la brutale occupation Marocaine de l'autre côté du mur de 2400 km de long qui coupe le Sahara Occidental en 2, d'autres encore sont en diaspora, c'est à dire exilés dans tous les pays du monde.

Tous attendent depuis 1991 de pouvoir rentrer chez eux pour le référendum d'autodétermination qui leur permettra de décider du sort de leur pays, indépendant, ou avec l'occupant.

1991 est la date du cessez le feu signé entre le Maroc et les sahraouis, à condition de la mise en place du référendum.

Mais le Maroc refuse d'accomplir ses devoirs de colonisateur depuis 18 ans... Et vole les ressources naturelles du Sahara Occidental.

Plus d'information et comment protester

La campagne internationale demandant que l'Union Européenne retire ses navires des eaux au large du territoire occupé du Sahara Occidental a été lancée le 6 novembre.

La campagne presse instamment la commission européenne de cesser immédiatement l'octroi de permis pour les navires de l'UE qui pêchent dans les eaux au large du Sahara Occidental, et exige qu'aucune opération de pêche européenne ne soit plus menée au Sahara Occidental jusqu'à ce qu'une solution pacifique soit trouvée au conflit.

## La Pêche au Sahara Occidental - 2/2

"Transférer les fonds des contribuables européens au Gouvernement du Maroc pour que l'industrie de la pêche européenne puisse avoir accès à des eaux au large d'un territoire qui est illégalement occupé est fondamentalement contraire à l'éthique. C'est complètement contre-productif vis-à-vis des efforts de l'ONU pour la décolonisation du Sahara Occidental, et contribue clairement à prolonger les souffrances du peuple Sahraoui" a déclaré Sara Eyckmans de Western Sahara Resource Watch.

En 2006, quand l'accord a été conclu initialement, la Suède a voté contre, déclarant que le manque de précision quant au territoire d'application pourrait permettre à l'UE de pêcher dans les eaux du Sahara Occidental, ce qui serait illégal. À cette période, il n'était toujours pas clair si la pêche pouvait en fait avoir lieu au large du territoire – même si cela avait été le cas avec les accords précédents.

L'accord actuel n'a pas fait exception. L'année dernière, la Commission Européenne a admis que la pêche avait lieu au large du territoire occupé, sous couvert de l'accord de pêche avec le Maroc. La Commission Européenne a cherché un appui juridique à ses activités dans l'avis juridique de l'ONU. Néanmoins, l'auteur de cet avis, l'ancien Secrétaire Général adjoint de l'ONU aux affaires juridiques, M. Hans Corell a réagi fortement contre le mauvais usage par l'UE de son analyse. Il a déclaré qu'il n'y avait pas de place pour une telle interprétation de son avis juridique, et qu'il se sentait "embarrassé" d'être européen après cette décision de l'UE de pêcher au Sahara Occidental.

L'occupation Marocaine du Sahara Occidental a commencé le 6 novembre 1975, il y a 34 ans. Depuis lors, une grande partie du peuple du Sahara Occidental vit dans des campements de réfugiés en Algérie. Le peuple Sahraoui est contre cet accord et n'a pas été consulté avant qu'il soit signé par le Maroc et l'UE.

Les individus et les organisations sont invitées à signer la protestation adressée à la Commission Européenne sur <http://www.fishelsewhere.eu>.